



Conseil Communautaire
27 septembre 2018
Damparis – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 66
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 80
Date de la convocation : 19 septembre 2018
Date de publication : 05 octobre 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL. Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, JC. Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, R. Foret, G. Chauchefoin, C. Crétet, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, N. Jeannet, P. Jobez, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, E. Schlegel, JM. Sermier, JC. Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. Francois, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration : P. Verne à JP. Fichère, A. Albertini à D. Bernardin, M. Giniès à C. Crétet, F. Barthoulot à JC. Wambst, M. Berthaud à P. Jaboviste, C. Bourgeois-République à J. Péchinot, C. Demortier à J. Gruet, F. Dray à P. Jobez, D. Germond à JP. Cuinet, S. Hédin à L. Bernier, S. Kayi à JM. Sermier, JP. Lefèvre à JB Gagnoux, I. Mangin à N. Jeannet, S. Marchand à S. Champanhet.

Délégués absents non suppléés et non représentés : JC. Lab, I. Voutquenne, V. Chevriaut, P. Tournier.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 120/18

Objet

Evaluation finale de la
délégation locale de
compétence des aides à la
pierre

Secrétaire de séance

Jean-Louis MIGNOT

Rapporteur :

Félix MACARD

Par délibération du 20 décembre 2012, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est prononcée favorablement à la prise de délégation des aides à la pierre dans le cadre d'une convention de 6 ans conclue le 27 décembre 2012.

L'article VI-5-2 de la convention de délégation signée entre l'Etat et le Grand Dole mentionne « qu'au plus tard à partir du mois de juillet de l'année de la fin de la convention, une évaluation finale sera effectuée afin d'examiner la mise en œuvre de la convention au regard des intentions de ses signataires et des objectifs de la politique d'aide au logement définis par l'article L301-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Aussi sur le volet parc privé, par délégation de l'Agence nationale de l'habitat, plus de 600 logements occupés par leurs propriétaires ont bénéficié de financement pour réaliser des travaux de rénovation énergétique, de maintien à domicile de personnes âgées ou à l'adaptation à une situation de handicap, ou encore à une sortie d'insalubrité.

L'objectif « propriétaires bailleurs » a quant à lui été dépassé de 35 %, du fait de la double dynamique de l'OPAH de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole entre juin 2012 et juin 2015, puis de l'OPAH-RU Cœur de Ville de Dole en cours depuis juillet 2016.

Ces résultats s'expliquent principalement par la dynamique générée par les opérations programmées tout au long de la période de délégation qui, conjuguées aux mesures d'accompagnement et d'animation, ont permis de mieux communiquer sur les aides existantes.

Sur le volet parc public, les résultats sont en deçà des objectifs, atteignant 161 logements comptabilisés au titre de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain.

Plusieurs éléments expliquent ce résultat. Tout d'abord, il est aujourd'hui évident que l'objectif initial de 210 nouveaux logements sociaux en 6 ans était trop élevé. En effet, ce chiffre émane du PLH dont les perspectives de croissance démographique, et a fortiori des besoins en logements, était basé sur des données antérieures à 2008. La crise immobilière et bancaire intervenue à cette période a profondément ralenti les rythmes de production.

D'autre part, dans un contexte économique difficile, le montant des fonds propres engagés par les offices dans le cadre du projet de renouvellement urbain des Mesnils-Pasteur est venu handicaper leur capacité à investir dans des projets hors convention PNRU.

Toutefois, les opérations réalisées sont intéressantes par leur localisation, l'ensemble des opérations se concentrant sur 4 communes, toutes dotées d'équipements, commerces, services et emplois, répond ainsi aux besoins de ces ménages fragiles.

En conclusion, il est admis que cette délégation de compétence, gérée au plus près des territoires de projets permet, au-delà la complexité à prévoir une programmation pluriannuelle du fait des aléas des politiques menées à différentes échelles, de construire des règles adaptées aux besoins locaux.

Elle permet également à la collectivité de gagner en reconnaissance et légitimité vis-à-vis des habitants, professionnels de l'immobilier, artisans, etc. et d'être peu à peu reconnue comme chef de file de la politique habitat du territoire.

C'est pourquoi, le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 19 juin 2018, s'est prononcé à l'unanimité en faveur du renouvellement de la délégation des aides à la pierre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'évaluation finale de la délégation locale de compétence,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à transmettre ledit document aux services de l'Etat.

Fait à Damparis,
Le 27 septembre 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Préfecture du Jura
- Trésorerie Principale
- Direction Départementale des Territoires du Jura

